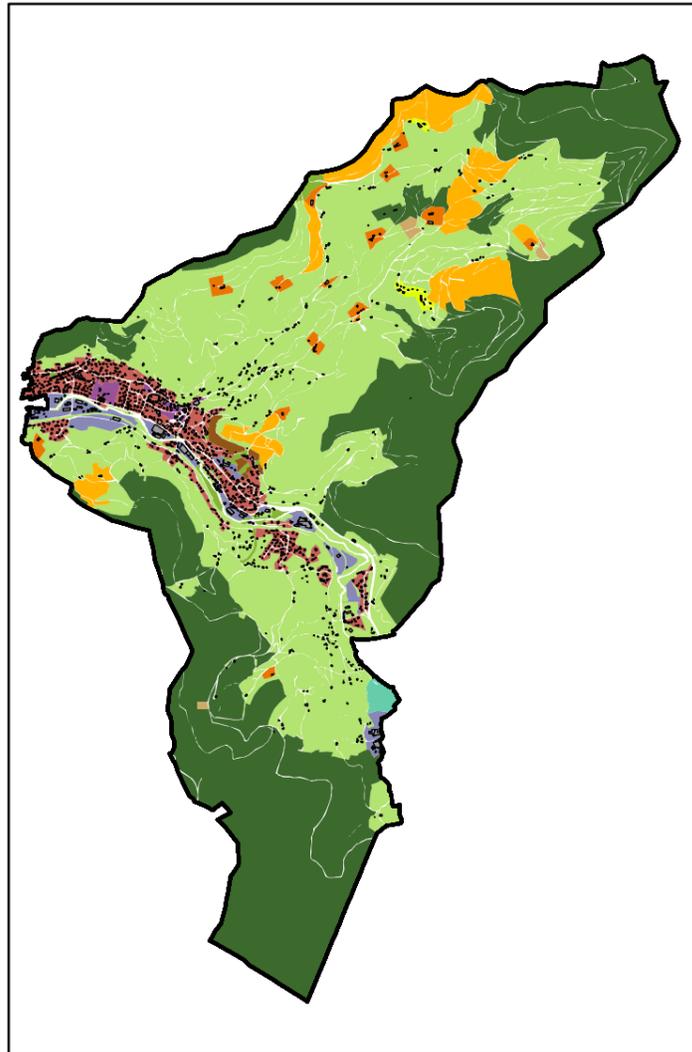


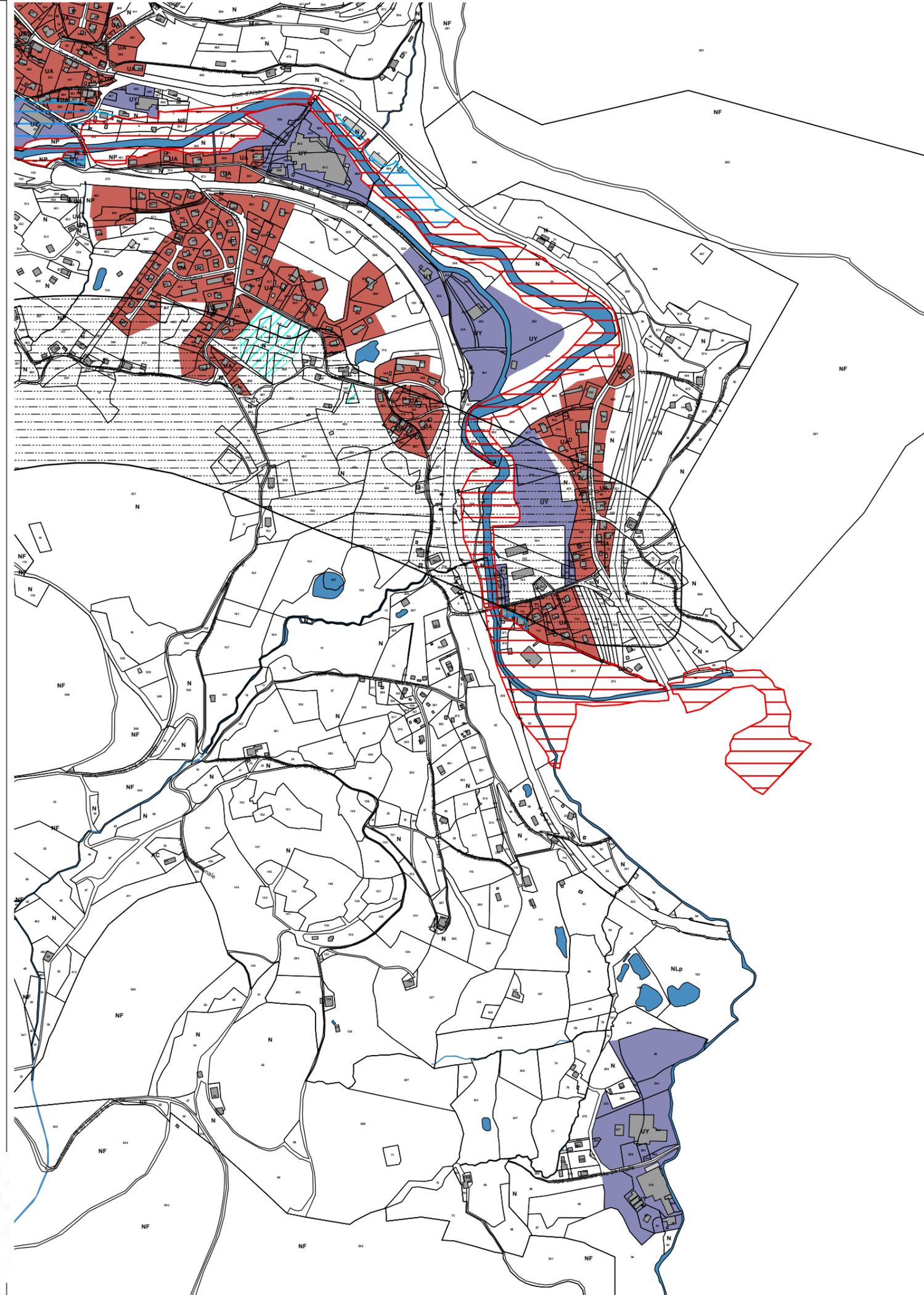
# PLAN LOCAL D'URBANISME Droit de Prémption Urbain

Dossier de PLU Approuvé par Délibération  
du Conseil Municipal le 02/02/2017

Echelle : 1:8 000



-  UA : Zone urbaine dense
-  UE : Zone urbaine d'Equipements
-  UY : Zone urbaine industrielle
-  AU : À urbaniser / économie touristique et habitat
-  Secteur d'OAP
-  Zones humides / ce relevé n'est pas exhaustif et uniquement réalisé sur les secteurs aménageables
-  PPRI : zone Bleue
-  PPRI : zone Jaune
-  PPRI : zone Rouge
-  Emprise du projet de déviation de la RN 66
-  Emplacement réservé



Vu la décision du Conseil Municipal  
en date du  
signé Le Maire



Bureau d'études éolis  
Aménagement du Territoire  
Urbanisme  
Cartographie SIG  
115, rue d'Alsace  
88100 Saint Dié des Vosges  
- Tél. : 03 29 56 07 59 -

studiolada  
architectes  
12, rue saint dizier - 54000 nancy  
03 83 33 92 13 - www.studiolada.fr  
contact@studiolada.fr  
siret : 508 810 637 00027

